



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 24 OCTOBRE 2022 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Didier GUÉVEL - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe responsable des projets

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Plan de sensibilisation des élus

Les Élus visionnent le MOOC « Désimperméabilisation des sols »

Lien de la vidéo : <https://youtu.be/Dg0yMCMzi8s>

Éric CHANAL considère que ce film traduit bien les enjeux de la limitation de l'imperméabilisation des sols afin de restreindre le ruissellement des eaux de pluie et réduire le risque inondation et la pollution rejetée dans les milieux aquatiques.

Les membres du Bureau constatent la disparition progressive des exploitations agricoles sur le territoire et en particulier l'importante diminution de l'arboriculture face à la pression urbaine et à la forte concurrence.

Le Bureau considère que le syndicat doit se positionner comme un véritable partenaire des agriculteurs présents sur son territoire, notamment dans le cadre de la lutte contre les pollutions des milieux aquatiques.

Éric CHANAL propose de promouvoir, dans un prochain numéro du magazine Idée Eau, les initiatives engagées par les agriculteurs sur le territoire en concertation avec les collectivités afin de valoriser les bonnes pratiques.

Le Bureau valide cette suggestion.

Bureaux syndicaux

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 03 octobre 2022

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2022

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

Les membres du Bureau valident le report de la mise en eau de la canalisation de transfert, initialement prévue le 12 décembre prochain, à une date ultérieure, courant janvier 2023, dans le prolongement de la programmation d'un Bureau.

La présentation par l'Institut Paris Région du projet du parc naturel urbain des Trois Vallées est maintenue lors du Bureau planifié le 12 décembre.

Éric CHANAL annonce que les prix du trophée Charte Qualité de l'ASTEE seront remis aux lauréats lors du congrès des gestions locales de l'eau qui se tiendra à RENNES le 25 janvier 2023 en fin de journée.

Éric CHANAL va en informer Didier GUÉVEL.

Procédures juridiques

Signature de la convention de partenariat technique n° 2022-10-58 entre le SIAH/le SAGE et l'Institut Paris Région

Éric CHANAL précise que cette convention porte sur la mise à disposition réciproque de bases de données géographiques disponibles entre le SIAH/SAGE CEVM et l'Institut Paris Région.

Après exposé par Éric CHANAL, le Bureau autorise le Président à signer cette convention.

Arrêté Préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux d'entretien dans le cadre du Schéma de Gestion Écologique du Croult et du Petit Rosne

Éric CHANAL indique que cet arrêté valide la légitimité du syndicat d'intervenir en domaine privé. L'intérêt général des travaux de gestion des rivières du Croult et du Petit Rosne sur la période 2023-2028, est justifié par la nécessité de pallier l'absence d'entretien et les mauvaises pratiques d'entretien ou d'aménagement de propriétaires riverains, et d'entretenir les berges et les abords du cours d'eau à l'échelle du bassin versant afin de faciliter les écoulements et diversifier la faune et la flore aquatiques.

Avenant n° 3 au marché public de prestation de maîtrise d'œuvre relatif au projet d'aménagement hydro-écologique du Croult sur le territoire des communes d'ARNOUVILLE et de BONNEUIL-EN FRANCE (Opération n° 489D)

Déborah TANGUY précise que cet avenant porte sur l'ajout de la réalisation d'un diagnostic sites et sols pollués, et la prolongation du délai de phase 1 de 26 semaines pour la réalisation des inventaires complémentaires faune-flore et des sondages pédologiques.

Déborah TANGUY ajoute qu'un COPIL est en cours de programmation le 10 novembre prochain.

Éric CHANAL indique qu'il est envisagé d'intégrer ce périmètre dans le cadre du classement en ENS du site du Vignois, et rappelle que le classement en Espace Naturel Sensible doit être sollicité auprès du département par les maires des communes.

Attribution de marchés publics :

Attribution du marché public relatif au renouvellement du contrat de maintenance du logiciel EVE'm (Marché n° 06-23-33)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à SIGT pour un montant de 4 628,52 € HT et pour une durée d'un an, renouvelable trois fois.

Attribution du marché public relatif au renouvellement du contrat de maintenance des Progiciels (Marché n° 06-23-34)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise INFORMATIQUE GRAPHISME ENERGETIQUE (IGE) pour un montant de 1 622,53 € HT et pour une durée d'un an, renouvelable trois fois.

Attribution du marché public relatif au renouvellement du contrat de maintenance des logiciels de télégestion "Topkapi " (Marché n° 06-23-35)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise AREAL pour un montant de 5 295 € HT et pour une durée d'un an, renouvelable trois fois.

Attribution du marché public relatif à la réhabilitation et au renforcement structurel de la dalle de couverture du Petit Rosne entre les Places Miraville et du Marché sur le territoire de la commune de SARCELLES (Opération n° 514)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise FAYOLLE ET FILS pour un montant de 584 805,70 € HT et pour une durée liée à l'exécution des prestations.

Déborah TANGUY précise que la préparation du chantier pourrait être programmée mi-janvier 2023, avec un démarrage des travaux deux mois après cette première phase. Le délai des travaux est estimé à 6,5 mois.

Attribution du marché public relatif aux travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées Rue de Bellevue sur le territoire de la commune de SARCELLES (Opération n° SARC117)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise FAYOLLE ET FILS pour un montant de 297 813,80 € HT et pour une durée liée à l'exécution des prestations.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Copie du courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France relatif à la compétence collecte eaux pluviales SIAH - Programme 2023

Éric CHANAL précise que, conformément à la demande de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, un courrier a été adressé à Pascal DOLL, afin de spécifier les montants des contributions qui seront proposées d'être appelées auprès de l'EPCI en 2023, au titre de l'exercice des compétences GEMAPI, Transport et Collecte des eaux pluviales.

En ce qui concerne la compétence « Collecte des eaux pluviales », le syndicat a réitéré son besoin de financement annuel à hauteur de 9 millions d'euros afin de poursuivre son nécessaire programme de renouvellement des réseaux, tout en maintenant un niveau d'exploitation satisfaisant.

Retour sur le COPIL du 13 octobre 2022 concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour la renaturation du Croult sur le territoire de la commune de GONESSE (Opération n° 518)

Déborah TANGUY indique que ce COPIL s'est tenu en présence du Maire de GONESSE et de Claude TIBI. Des rencontres avec les services de la ville et le bureau d'étude en charge du projet de rénovation de la place de la mairie vont être organisées.

Réunion le 7 novembre 2022 à 16h00 avec Monsieur le Maire de la commune de SARCELLES concernant les travaux de renforcement de la dalle du Petit Rosne, les travaux de renaturation du Petit Rosne secteur Domaine des Cèdres Bleus et la problématique du bassin de rétention des Sablons

Déborah TANGUY rappelle l'objet de cette rencontre et indique qu'une note contextuelle est en cours de rédaction et sera transmise dans les plus brefs délais à Maurice MAQUIN qui participera à cette réunion.

ASSAINISSEMENT

Retour sur la réunion du 4 octobre 2022 avec Monsieur le Maire de la commune de BELLOY-EN-FRANCE concernant le Schéma Directeur d'Assainissement de la commune

Éric CHANAL indique que Jean-Robert POLLET était présent à cette réunion. Des représentants du Département du Val d'Oise et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie y ont également participé en visioconférence.

Le Département du Val d'Oise a indiqué que le SIAH pourrait être subventionné pour la réhabilitation des réseaux de la commune dans le cadre d'un transfert de la compétence collecte, dans une limite de 10 ans à compter de la date effective du transfert.

Il est à noter que si la commune de BELLOY-EN-FRANCE opte pour le transfert de compétence au syndicat, celui-ci ne portera que sur la collecte des eaux usées.

La collecte des eaux pluviales et des eaux usées fait actuellement l'objet d'une DSP entre la ville et SFDE jusqu'à fin 2023.

Le cabinet BERIM doit ainsi actualiser les scénarios financiers en intégrant la possibilité d'octroi de subventions du département pour le renouvellement des réseaux, mais également dans l'hypothèse de construction d'une nouvelle station d'épuration.

Le SIAH a par ailleurs conseillé à la commune d'intégrer dans ses prévisions budgétaires le coût de renouvellement des réseaux.

BELLOY-EN-FRANCE fera part de son choix politique après actualisation des simulations financières.

Réunion le mercredi 16 novembre 2022 relative au transfert de compétence des communes de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France adhérentes au SIAH et de la commune de BELLOY-EN-FRANCE

Éric CHANAL rappelle la programmation de cette réunion le 16 novembre dont l'horaire reste à confirmer.

RESSOURCES HUMAINES

Médailles du travail

Éric CHANAL indique que sept agents peuvent prétendre à la médaille du travail. Par ailleurs, dans le cadre d'un sondage portant sur l'organisation de la cérémonie de remise des médailles, ces agents ont plébiscité la tenue de cet évènement lors de la cérémonie des vœux au personnel.

Le Bureau valide cette proposition.

STATION DE DÉPOLLUTION

Présentation par le groupement de la FED - Allongement du délai du marché CREM

En introduction, Benoit JIMENEZ souligne la nécessité pour les membres du Bureau de pouvoir disposer de toutes les justifications afin d'accompagner leur prise de décision dans le respect de l'intérêt général, nonobstant la qualité du travail fourni par les équipes qui interviennent dans l'exécution de ce marché.

La présentation de la Fiche d'Evolution de Définition (FED) est effectuée par Éric BEUCHER, Directeur de contrat chez OTV et Ludovic AYMA, Directeur de travaux chez DEMATHIEU BARD.

Cette FED porte sur les impacts financiers liés aux allongements de durée constatés sur des activités du chemin critique du planning général suite à des évènements non imputables au groupement et de l'allongement de la durée globale de l'opération qui en découle. Ces allongements ont généré des surcoûts de mobilisation des personnels d'encadrement (Groupement et sous-traitants) et des moyens mis en œuvre (Installation de chantier et dépenses associées).

Éric CHANAL précise que l'AMO et les équipes du SIAH ont effectué un contrôle des justificatifs transmis par le groupement. Des estimations complémentaires concernant des sous-traitants doivent encore être transmises au syndicat par le groupement.

Suite à de nombreux échanges concernant la gestion des aléas de chantier dans l'exécution du marché, l'imprévision des évènements, l'estimation financière de la mobilisation supplémentaire du personnel et des moyens mis en œuvre, le Bureau souhaite disposer d'une analyse par les équipes du SIAH des demandes du groupement.

La présentation de cette analyse sera inscrite à l'ordre du jour d'un prochain Bureau.

Benoit JIMENEZ annonce avoir reçu une délégation d'élus et de membres de la société civile algérienne dans le cadre d'une coopération décentralisée avec la commune de GARGES-LÈS-GONESSE, et remercie Éric CHANAL pour l'accueil qu'il a réservé aux Présidents de régions qui souhaitaient bénéficier d'une présentation des missions du SIAH.

Fin de la réunion de bureau à 12h20

Prochaine réunion de bureau lundi 07 novembre 2022 à 9h30